

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE  
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mardi 17 décembre 2024, à 19 h 00, dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, av. Fielding.

Commissaires présents :

M. Joe Ortona, président  
M. James Kromida, vice-président  
M<sup>me</sup> Maria Corsi, commissaire  
M<sup>me</sup> Chelsea Craig, commissaire  
M. Julien Feldman, commissaire  
M<sup>me</sup> Jessica Houde-Woytiuk, commissaire parent  
M<sup>me</sup> Paula Kilian, commissaire  
M<sup>me</sup> Julie Kristof, commissaire parent  
M. Pietro Mercuri, commissaire  
M<sup>me</sup> Sharon Nelson, commissaire  
M<sup>me</sup> Susan Perera, commissaire  
M. Mario Pietrangelo, commissaire  
M<sup>me</sup> Merika Ramundo, commissaire parent  
M<sup>me</sup> Jennifer Rutt, commissaire parent  
M<sup>me</sup> Paola Samuel, commissaire

Commissaires non présents :

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général  
M<sup>me</sup> Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation  
M<sup>e</sup> Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration  
M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur – ouest  
M<sup>me</sup> Darlene Kehyayan, directrice de secteur – est  
M<sup>me</sup> Angela Spagnolo, directrice de secteur – SEAFP  
M. Mario Cardin, directeur, Ressources matérielles  
M<sup>me</sup> Livia Nassivera, directrice, Services financiers  
M<sup>me</sup> Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves  
M<sup>me</sup> Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs  
M<sup>e</sup> Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques  
M. Bob Thomas, directeur, Services des technologies de l'information  
M<sup>me</sup> Ann Watson, directrice, Ressources humaines  
M<sup>me</sup> Marilyn Ramlakhan, directrice adjointe, Ressources humaines  
M<sup>me</sup> Angela Vaudry, directrice adjointe, Ressources humaines  
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications  
M<sup>me</sup> Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Nous tenons/je tiens à souligner que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka*. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtiá:ke*, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres.</p> <p>En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada;</li> <li>• à célébrer les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations;</li> <li>• à écouter et amplifier les voix des peuples autochtones;</li> <li>• et à nouer des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales.</li> </ul> <p>Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Nomination de Andrii Nechyporenko à titre d'Élève du mois de décembre</u></p> <p>L'élève du mois de décembre est Andrii Nechyporenko de Royal Vale. Andrii Nechyporenko est un élève de 4<sup>e</sup> secondaire de l'école Royal Vale. Depuis son arrivée au Canada en provenance d'Ukraine en novembre dernier et depuis son inscription à la CSEM, Andrii a fait des efforts considérables pour être un élève et un camarade de classe exemplaire. L'anglais n'étant pas sa langue maternelle, Andrii a passé sa première année à s'immerger dans la langue, en se rendant régulièrement à la bibliothèque de l'école à l'heure du dîner pour s'exercer à lire tout en participant à la production <i>A Midsummer Night's Dream</i> (Songe d'une nuit d'été) de l'école. Aujourd'hui, après avoir acquis de solides bases en anglais, il se tourne vers le français et emprunte régulièrement des livres pour s'exercer seul. Les efforts d'apprentissage d'Andrii vont au-delà de l'acquisition de nouvelles compétences linguistiques; sa curiosité insatiable le poussant sans cesse à apprendre et à explorer. En classe et entre amis, Andrii est une personne très aimable et gentille, et son attitude positive est appréciée par les élèves et le personnel.</p> <p>Nous aimerions également souligner les nominations à titre d'Élèves du mois d'octobre et de novembre.</p> <p>Élève du mois d'octobre : Les deux élèves du mois d'octobre de la CSEM sont Owen Graham-Roache et Biagio Daniele Jr. Owen et Biagio sont tous deux des élèves du programme Sport-études en 1<sup>er</sup> secondaire inscrits à l'Académie Quebec Virtual de la CSEM et, malgré leurs horaires sportifs fort exigeants, ils maintiennent tous deux une pleine charge de travail scolaire. Owen est un attaquant de l'équipe U18 du CF Montréal et est membre du programme de développement du CF Montréal depuis trois ans. Quant à Biagio, il entamera sa première saison complète avec les Titans d'Acadie-Bathurst de la LHJMQ cet automne, après avoir été sélectionné au 9<sup>e</sup> rang lors du repêchage de 2024. Ces camarades de classe sont de brillants exemples d'élèves-athlètes, qui réussissent dans leurs études tout en poursuivant leur rêve de devenir des athlètes d'élite.</p> <p>Élève du mois de novembre : Les élèves du mois de novembre de la CSEM sont Lucas et Layla Levy en 4<sup>e</sup> année à l'école primaire Merton de Côte Saint-Luc. Depuis le décès tragique de leur mère il y a deux ans, Lucas et Layla ont fait preuve d'une incroyable résilience pour préserver le souvenir de leur maman et venir en aide à d'autres enfants qui ont perdu un être cher. Ces deux dernières années, Lucas et Layla ont bénéficié de l'aide de la Fondation Myra's Kids pour faire face à leur chagrin et se sont servis de ces outils pour aider d'autres personnes aux cœurs brisés à Montréal. Par ailleurs, ils ont activement amassé des fonds pour le <i>Lighter Fund</i>, créé en mémoire de leur mère. La tenue de kiosques de limonade et la vente de bracelets, d'autocollants et d'objets artisanaux sur l'avenue Monkland ont permis à Lucas et Layla d'amasser 5 000 \$ pour soutenir des projets de recherche en santé mentale de la fondation <i>Douglas</i></p>

	<p><i>Mental Health Mobile Outreach Program</i> ainsi que de la Fondation Myra's Kids. Ces enfants sont des modèles incroyables qui démontrent qu'il est possible de surmonter une tragédie et d'aider les autres à faire de même.</p>
3.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, déclare qu'aucune question n'a été soumise pour cette réunion.</p>
4.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-12-17-4</u></p>
5.	<p><u>Réunion à huis clos</u></p> <p><u>5.1. Motion de suspension et de réunion à huis clos</u></p> <p>Sur une motion de M. Pietro Mercuri, la réunion est tenue à huis clos à partir de 19 h 10, tous en faveur.</p> <p>Fin de la réunion à huis clos à 19 h 15.</p>
6.	<p><u>Adoption des résolutions de la réunion à huis clos</u></p> <p><u>5.2 Santé et sécurité du travail – Régime rétrospectif de la CNESST – Choix quant à la limite par réclamation et cotisations CNESST pour 2025</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) a avisé la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) de son choix quant à la limite par réclamation relativement au salaire maximum annuel assurable d'un employé, et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 (résolution n° 23-11-07-7.2);</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la firme Optimum Consultants and Actuaries Inc., après avoir examiné les documents reçus de la CNESST en 2024, l'année d'évaluation finale de 2021, recommande dans son rapport un choix optimal de 150 % pour le salaire maximum annuel assurable de 98 000 \$, établissant ainsi la limite d'assurance à 147 000 \$ pour l'année 2025;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :</p> <p>A) d'aviser la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) que le choix de limite par réclamation de la commission scolaire pour la phase III du régime rétrospectif de la CNESST pour l'année 2025, relativement aux maladies et lésions professionnelles, soit fixé à 150 % pour le salaire maximum annuel assurable de 98 000 \$, établissant ainsi la limite d'assurance à 147 000 \$ par réclamation pour l'année 2025.</p> <p>B) d'autoriser le directeur général à signer, au nom de la commission scolaire, les documents pertinents relatifs au régime rétrospectif de la CNESST.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-12-17-5.2</u></p>

7.	<p><u>Adoption des procès-verbaux</u></p> <p><u>7.1. Réunion ordinaire du conseil du 10 septembre 2024</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 10 septembre 2024 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-12-17-7.1</u></p> <p><u>7.2. Réunion extraordinaire du conseil du 13 novembre 2024</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SHARON NELSON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 13 novembre 2024 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-12-17-7.2</u></p> <p><u>7.3. Réunion extraordinaire du conseil du 28 novembre 2024</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE KRISTOF ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 28 novembre 2024 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-12-17-7.3</u></p>
8.	<p><u>Affaires relevant des procès-verbaux</u></p> <p>Aucune affaire découlant des procès-verbaux.</p>
9.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, M. Joe Ortona :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Depuis son entrée en fonction, M. Ortona a eu le privilège d'assister pour la deuxième fois à une réunion du English Montreal Student Advisory Committee. Ce fut une très belle rencontre où les jeunes ont eu l'occasion de parler de différents sujets.</li> <li>➤ Le président a été très occupé depuis son retour en poste et a rencontré beaucoup de gens concernant différents dossiers.</li> <li>➤ À l'approche du congé des Fêtes, M. Ortona profité de l'occasion pour souhaiter à tous des vacances paisibles et reposantes.</li> </ul>
10.	<p><u>Rapport du directeur général</u></p> <p>Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La Semaine des inscriptions à la maternelle pour l'année scolaire 2025-2026 se tiendra du lundi 3 février au vendredi 7 février 2025. Dès 7 h le lundi 27 janvier, il sera possible de réserver une place dans 23 écoles primaires, un bond fulgurant par rapport aux 5 écoles lors du lancement du projet pilote initial. Pour prendre rendez-vous, il suffit de visiter le <a href="http://www.emsb.qc.ca/reserve">www.emsb.qc.ca/reserve</a>.</li> <li>➤ Félicitations à l'enseignante de musique Christine Crawford et à 19 de ses élèves de l'école primaire Carlyle pour ce qui pourrait bien être le tout premier rassemblement éclair (<i>flash mob</i>) de la CSEM. L'événement s'est déroulé à l'heure du dîner, le 11 décembre, au hall gourmand Le Fou Fou situé dans le vaste complexe commercial Royalmount. Les enfants ont surpris les gens qui mangeaient dans le hall gourmand en interprétant trois belles chansons. La directrice de l'école, Dina Vourdouisis, était très fière de ses élèves, tout comme nous tous.</li> </ul>

- Pour la troisième année, le ministère de la Coopération internationale du gouvernement italien, avec le soutien du Consulat général d'Italie à Montréal, a octroyé à trois écoles primaires de la CSEM, soit Dante, Pierre de Coubertin et Honoré Mercier, un appui financier totalisant 17 030 \$ au profit de leur programme PELO intégré.
- Pour la période des Fêtes, les élèves du Girls Group de l'école secondaire John F. Kennedy lancent une fois de plus leur projet de boîtes à chaussures (*Shoe Box Project*) dont l'objectif est de garnir 125 boîtes à chaussures avec des articles pour soins personnels et d'en faire don à des refuges pour femmes à la grandeur de Montréal. À l'initiative de l'enseignante Marietta Damiano et d'un groupe de jeunes filles de 5<sup>e</sup> secondaire, le projet de boîtes à chaussures a été lancé en décembre dernier afin d'égayer une période de l'année très difficile pour les femmes à risque à Montréal. Chaque boîte à chaussures renferme des articles essentiels tels que shampoing, revitalisant, gel douche, etc. Félicitations à toute l'équipe de l'école pour cette belle initiative.
- De même, à l'école secondaire John F. Kennedy, Raymond Tomasino, capitaine de l'équipe du projet Movember, a joué un rôle actif dans la collecte de fonds pour cette initiative annuelle. Cette année, Joe Lamantia a parcouru 60 kilomètres à vélo, aidant l'équipe de JFK à recueillir plus de 8 500 \$ pour la recherche contre le cancer. Félicitations à tous.
- La CSEM a engagé deux nouveaux professionnels en éducation, soit Raymond Johnson-Brown et Kurt Kersch, en tant qu'agents de développement pour soutenir les élèves autochtones. Ils se concentreront sur les nombreux niveaux de soutien aux élèves autochtones ainsi qu'à leurs familles. Ils travailleront en collaboration avec de multiples équipes éducatives afin de garantir une base de sécurité culturelle pour les personnes autochtones ici à la CSEM.
- L'édition d'automne 2024-2025 du Journal Inspirations est maintenant disponible en ligne et dans nos écoles. La section de cette édition consacrée à la santé mentale positive et au bien-être, qui renferme des articles rédigés par des spécialistes des Services aux élèves de la CSEM, regorge d'informations utiles sur l'importance de la connexion maison-école en lien avec la santé mentale. Vous y trouverez également des faits intéressants, des conseils aux parents sur le sextage, et bien plus encore. De plus, ce numéro met en lumière la recherche sur l'autisme, de belles réussites inspirantes et, dans le cadre des *Simon Chang Difference Makers*, célèbre les *Leaders on Wheels* de la classe satellite du Centre Mackay à l'école secondaire Westmount!
- Fidèles à la tradition annuelle, 10 écoles de la CSEM se sont réunies le 11 décembre à l'école primaire Gerald McShane pour emballer des milliers de paires de bas au profit d'organismes de bienfaisance locaux. Félicitations à tous les élèves qui ont participé à cette activité.
- L'école secondaire Westmount a accueilli des membres de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes de l'Assemblée nationale du Québec. Le comité a participé à un dialogue animé, en anglais et en français, avec des élèves sélectionnés au sujet des écrans et des réseaux sociaux.
- Matt Gilmour de CTV News a récemment visité l'école primaire East Hill en prévision d'un reportage sur la façon dont Internet, les réseaux sociaux et le temps passé devant un écran affectent les jeunes. Il voulait voir et entendre comment Nadia Barrafato, qui enseigne les médias à East Hill, sensibilise les élèves de cette école à la citoyenneté numérique.
- Les élèves à besoins particuliers du Centre d'éducation des adultes Wagar ont fait l'objet d'un segment présenté par Pamela Pagano à City News Montreal dans le cadre du programme *The Art Seen*, qui vise à accroître la visibilité des artistes neurodivergents à Montréal. Félicitations aux élèves et au personnel de Wagar pour cette magnifique activité.
- Le directeur général, M. Nick Katalifos, a pris un moment, au nom de l'administration, pour offrir à tous ses meilleurs vœux pour la période des Fêtes.

11. In Memoriam

11.1. Hommage en décembre 2024

**ATTENDU QUE** la commission scolaire valorise l'apport des membres de son personnel;

**ATTENDU QUE** la commission scolaire souhaite prendre officiellement acte du décès de membres de sa grande famille d'employés;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la commission scolaire souligne avec regret le décès de :

Ramzi Antwan, enseignant, Centre d'éducation des adultes HSM  
Marie Chodat, cuisinière classe III, école Royal Vale  
John Andrew Pittman, concierge, école Options  
Dennis Ryan, enseignant, école L.I.N.K.S  
Koula Sarganis, éducatrice en service de garde à la retraite, école Sinclair Laird

et qu'un message de condoléances soit adressé aux familles endeuillées.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-12-17-11.1

12. Recommandations du comité de gouvernance et d'éthique

12.1. Comité de vérification

12.1.1. Élection des membres

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit constituer un comité de vérification;

**ATTENDU QU'**il est recommandé par le comité de gouvernance et d'éthique que le comité de vérification soit composé de trois (3) membres du conseil des commissaires;

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne, le comité de gouvernance et d'éthique recommande des nominations de membres pour siéger au comité de vérification;

**ATTENDU QUE** les commissaires qui siègent à ce comité possèdent une expérience en finances ou en comptabilité ou une expérience en gestion des ressources financières ou matérielles, conformément à l'article 10.4.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que membres du comité de vérification et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 25 novembre 2024, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 - Régie interne;

**ATTENDU QUE** les membres du comité de gouvernance et d'éthique se sont réunis pour examiner les candidatures lors de leur réunion tenue le 28 novembre 2024 et que seul un (1) commissaire a posé sa candidature;

**ATTENDU QUE** le comité de gouvernance et d'éthique a recommandé qu'un deuxième formulaire de soumission soit envoyé aux membres du conseil pour la nomination des deux (2) autres membres du comité de vérification, y compris aux postes de président et de vice-président;

**ATTENDU QUE** les commissaires suivants ont présenté leur candidature à l'élection des membres du comité de vérification :

Julien Feldman  
Paula Kilian  
Pietro Mercuri

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 17 décembre 2024, les commissaires suivants soient désignés à titre de membres du comité de vérification :

Julien Feldman  
Paula Kilian  
Pietro Mercuri

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-12-17-12.1.1

#### 12.1.2. Élection à la présidence

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires élit le président du comité de vérification, conformément aux recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, en vertu des articles 10.1.2 et 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires doit déterminer si le commissaire répond aux exigences minimales du comité de vérification, notamment les qualités de président, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** le président du comité de vérification doit observer les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de fiabilité et d'engagement dans ses fonctions, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que président du comité de vérification, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 22 novembre 2024, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 28 novembre 2024 et qu'aucun commissaire n'a soumis sa candidature à la présidence du comité de vérification;

**ATTENDU QUE** le comité de gouvernance et d'éthique a recommandé qu'un deuxième formulaire de soumission soit envoyé aux membres du conseil pour la nomination des deux (2) autres membres du comité de vérification, y compris aux postes de président et de vice-président;

**ATTENDU QUE** la commissaire suivante a présenté sa candidature à l'élection au poste de présidente du comité de vérification :

Paula Kilian

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 17 décembre 2024, M<sup>me</sup> Paula Kilian soit désignée à titre de présidente du comité de vérification.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-12-17-12.1.2

#### 12.1.3. Élection à la vice-présidence

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires élit le vice-président du comité de vérification, conformément aux recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, en vertu des articles 10.1.2 et 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires doit déterminer si le commissaire répond aux exigences minimales du comité de vérification, notamment les qualités de vice-président, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** le vice-président du comité de vérification doit observer les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de fiabilité et d'engagement dans ses fonctions, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que vice-président du comité de vérification, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 25 novembre 2024, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 28 novembre 2024 et qu'aucun commissaire n'a soumis sa candidature au poste de vice-président du comité de vérification;

**ATTENDU QUE** le comité de gouvernance et d'éthique a recommandé qu'un deuxième formulaire de soumission soit envoyé aux membres du conseil pour la nomination des deux (2) autres membres du comité de vérification, y compris aux postes de président et de vice-président;

**ATTENDU QUE** le commissaire suivant a présenté sa candidature à l'élection au poste de vice-président du comité de vérification :

Pietro Mercuri

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 17 décembre 2024, M. Pietro Mercuri soit désigné à titre de vice-président du comité de vérification.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-12-17-12.1.3

## 12.2. Comité des ressources humaines

### 12.2.1. Élection des membres

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit constituer un comité des ressources humaines;

**ATTENDU QU'**il est recommandé par le comité de gouvernance et d'éthique que le comité des ressources humaines soit composé de cinq (5) membres du conseil des commissaires;

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne, le comité de gouvernance et d'éthique recommande des nominations de membres pour siéger au comité des ressources humaines;

**ATTENDU QUE** les commissaires qui siègent à ce comité possèdent une expérience en gestion des ressources humaines, préférablement acquise dans l'administration publique, conformément à l'article 10.5.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que membres du comité des ressources humaines, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 25 novembre 2024, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 28 novembre 2024 et que seulement quatre (4) commissaires ont soumis leur candidature;

**ATTENDU QUE** le comité de gouvernance et d'éthique a recommandé qu'un deuxième formulaire de soumission soit envoyé aux membres du conseil pour la nomination d'un (1) autre membre au comité des ressources humaines;

**ATTENDU QUE** les commissaires suivants ont présenté leur candidature à l'élection des membres du comité des ressources humaines :

Maria Corsi  
Chelsea Craig  
Sharon Nelson  
Mario Pietrangelo  
Paola Samuel

**IL EST DONC PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 17 décembre 2024, les commissaires suivants soient désignés à titre de membres du comité des ressources humaines :**

Maria Corsi  
Chelsea Craig  
Sharon Nelson  
Mario Pietrangelo  
Paola Samuel

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-12-17-12.2.1

#### 12.2.2. Élection à la présidence

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires élit le président du comité des ressources humaines, conformément aux recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, en vertu des articles 10.1.2 et 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires doit déterminer si le commissaire répond aux exigences minimales du comité des ressources humaines, notamment les qualités de président, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** le président du comité des ressources humaines doit observer les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de fiabilité et d'engagement dans ses fonctions, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que président du comité des ressources humaines, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 22 novembre 2024, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** le commissaire suivant a présenté sa candidature à l'élection au poste de président du comité des ressources humaines :

Mario Pietrangelo

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 17 décembre 2024, M. Mario Pietrangelo soit désigné à titre de président du comité des ressources humaines.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-12-17-12.2.2

### 12.2.3. Élection à la vice-présidence

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires élit le vice-président du comité des ressources humaines, conformément aux recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, en vertu des articles 10.1.2 et 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires doit déterminer si le commissaire répond aux exigences minimales du comité des ressources humaines, notamment les qualités de vice-président, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** le vice-président du comité des ressources humaines doit observer les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de fiabilité et d'engagement dans ses fonctions, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que vice-président du comité des ressources humaines, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 22 novembre 2024, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** la commissaire suivante a présenté sa candidature à l'élection au poste de vice-présidente du comité des ressources humaines :

Paola Samuel

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MADAME MERIKA RAMUNDO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 17 décembre 2024, M<sup>me</sup> Paola Samuel soit désignée à titre de vice-présidente du comité des ressources humaines.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-12-17-12.2.3

### 12.3. Élection des membres au comité consultatif de transport et sécurité (CCTS)

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 2 du Règlement sur le transport des élèves, R.L.R.Q. (c. I-13.3, r. 12) et à l'article 12.5.2 du Règlement n° 11 – Régie interne, le conseil des commissaires doit élire deux (2) commissaires à titre de membres du comité consultatif de transport et sécurité;

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne, le comité de gouvernance et d'éthique recommande des nominations de membres pour siéger au comité consultatif de transport et sécurité;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant que membres du comité consultatif de transport et sécurité, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 22 novembre 2024, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** les membres du comité de gouvernance et d'éthique se sont réunis le 28 novembre 2024, pour examiner les candidatures et ont recommandé que M. Pietro Mercuri et M<sup>me</sup> Susan Perera soient désignés à titre de membres du comité consultatif de transport et sécurité (CCTS);

**IL EST DONC PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 17 décembre 2024, M. Pietro Mercuri et M<sup>me</sup> Susan Perera soient désignés à titre de membres du comité consultatif de transport et sécurité.**

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-12-17-12.3

#### 12.4. Élection d'un observateur au comité consultatif des services de l'adaptation scolaire (CCSAS)

**ATTENDU QU'**en vertu des articles 185 et 186 de la *Loi sur l'instruction publique*, le comité consultatif des services de l'adaptation scolaire (CCSAS) est constitué d'une majorité de parents, d'employés de la Commission scolaire English-Montréal et de représentants des organismes qui dispensent des services à ces élèves;

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires doit élire un (1) commissaire à titre d'observateur au comité consultatif des services de l'adaptation scolaire, conformément à l'article 12.4.2 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** le comité de gouvernance et d'éthique recommande des nominations au poste d'observateur au CCSAS, en vertu de l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** la secrétaire générale a reçu et accusé réception de tous les formulaires de soumission transmis par les commissaires désireux de poser leur candidature en tant qu'observateur au CCSAS, et les a transmis au président ainsi qu'aux membres du comité de gouvernance et d'éthique le 22 novembre 2024, aux fins de recommandation finale au conseil des commissaires, conformément à l'article 10.1.3 du Règlement n° 11 – Régie interne;

**ATTENDU QUE** les membres du comité de gouvernance et d'éthique se sont réunis, le 28 novembre 2024, pour examiner les candidatures et ont recommandé que M<sup>me</sup> Sharon Nelson soit désignée comme observatrice du comité consultatif des services de l'adaptation scolaire (CCSAS);

**IL EST DONC PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QU'à compter du 17 décembre 2024, M<sup>me</sup> Sharon Nelson soit désignée à titre d'observatrice au comité consultatif des services de l'adaptation scolaire (CCSAS).**

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-12-17-12.4

#### 12.5. Proposition d'abrogation de la politique DG-26.1 – Politique visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles – Pour consultation

**ATTENDU QUE** la politique DG-26.1 visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles a été adoptée par la Commission scolaire English-Montréal le 24 avril 2019, conformément à la résolution n° 19-04-24-10.2;

**ATTENDU QUE** des responsables du suivi des divulgations ont été nommés afin de recevoir et de traiter les divulgations d'actes répréhensibles concernant les organismes publics, conformément aux résolutions n<sup>os</sup> 19-05-22-11.2 et 23-05-23-16.2;

**ATTENDU QUE** depuis le 30 novembre 2024, les personnes qui souhaitent faire une divulgation d'actes répréhensibles au sens du projet de loi 53, *Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles*, doivent être dirigées vers le Protecteur du citoyen;

	<p><b>ATTENDU QUE</b> la commission scolaire doit suivre les recommandations énoncées dans le projet de loi 53, en ce qui concerne la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la politique DG-26.1 de la CSEM – Politique visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles est devenue obsolète;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le comité de gouvernance et d'éthique a recommandé l'abrogation de la politique DG-26.1 – Politique visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles, ainsi que des résolutions n<sup>os</sup> 19-05-22-11.2 et 23-05-23-16.2 portant sur la nomination de responsables du suivi des divulgations;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> l'abrogation de la politique DG-26.1 – Politique visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles doit être transmise aux fins de consultation officielle au groupe suivant :</p> <p>- Comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC/CRR)</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, QUE la proposition d'abrogation de la politique DG-26.1 – Politique visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles soit approuvée et transmise, aux fins de consultation, au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC/CRR) et que la date de fin de la consultation soit de trente (30) jours suivant la prochaine réunion ordinaire du conseil.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'abrogation de la politique DG-26.1 soit envoyée pour information aux syndicats et associations locales, et que les résolutions n<sup>os</sup> 19-05-22-11.2 et 23-05-23-16.2 nommant des responsables du suivi des divulgations soient abrogées.</p> <p>Vote : 14-1-0. Motion adoptée. (M<sup>me</sup> Jessica Houde-Woytiuk a voté contre)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-12-17-12.5</u></p>
13	<p><u>États financiers vérifiés 2023-2024</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> conformément à l'article 284 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) a été nommée à titre de vérificateurs externes de la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) pour l'année scolaire 2023-2024, en vertu de la résolution n° 22-03-23-12;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le Rapport financier officiel 2023-2024 (Rapport financier 2023-2024) a été dûment vérifié par les vérificateurs externes de la Commission avant d'être transmis au ministère de l'Éducation du Québec le 25 octobre 2024;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> des sommaires financiers contenant de l'information extraite du Rapport financier officiel 2023-2024 et affichant les résultats pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2024 ont été examinés par les vérificateurs externes de la Commission, soit la firme RCGT;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>un avis public a été donné conformément à l'article 286 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les états financiers de la Commission scolaire English-Montréal pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2024, tels qu'ils ont été vérifiés par la firme externe Raymond Chabot Grant Thornton nommée par la Commission, soient déposés.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-12-17-13</u></p>
14.	<p><u>Projets de calendriers (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2025-2026 – Pour consultation</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le Service des ressources humaines a établi les projets de calendriers (enseignants) destinés aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2025-2026;</p>

**ATTENDU QUE** les calendriers (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2025-2026 doivent être transmis aux fins de consultation officielle aux groupes suivants :

Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM)  
Comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR)  
Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM)  
Association des enseignantes et enseignants de Montréal (AEEM)

**ATTENDU QUE** la date de fin de la consultation prévue auprès des comités, syndicats/associations susmentionnés sera de TRENTE (30) jours suivant la date de la présente réunion du conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** les calendriers proposés (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2025-2026 soient approuvés et transmis, aux fins de consultation, aux groupes suivants :

Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM)  
Comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR)  
Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM)  
Association des enseignantes et enseignants de Montréal (AEEM)

et que les résultats de la consultation soient acheminés à Ann Watson, directrice des Ressources humaines, au plus tard le 16 janvier 2025, conformément à la documentation soumise à la réunion.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-12-17-14

15. EAFP – Recrutement d'élèves internationaux PS24-0516 R

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) a lancé un appel de candidatures afin de s'adjoindre des partenaires pour le recrutement et l'accompagnement personnalisé d'élèves internationaux dans le cadre des programmes de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;

**ATTENDU QUE** l'appel de candidatures a pris fin le 18 juin 2024;

**ATTENDU QUE** cinq (5) candidats ont répondu à l'appel de candidatures de la CSEM;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection s'est réuni le 21 juin 2024 afin d'évaluer les candidatures sur la base des critères de l'appel de candidatures;

**ATTENDU QUE** trois (3) candidats ont satisfait aux exigences de l'appel de candidatures;

- Académie internationale inc.
- Institut Ahmon de Montréal
- Can-Share Connection

**ATTENDU QUE** conformément à la clause 4 qui figure à leurs contrats, la CSEM a la possibilité de prolonger lesdits contrats de 3 ans, et ce, pour deux années supplémentaires;

**ATTENDU QUE** le recrutement d'élèves internationaux génère des revenus considérables pour la commission scolaire;

	<p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SHARON NELSON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Commission scolaire English-Montréal accepte d'ajouter les candidats suivants à sa banque de partenaires pour le recrutement et l'accompagnement personnalisé d'élèves internationaux dans le cadre des programmes de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Académie internationale inc.</li> <li>• Institut Ahmon de Montréal</li> <li>• Can-Share Connection</li> </ul> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le directeur général soit autorisé à signer toutes les ententes de partenariat, telles qu'elles ont été présentées dans l'appel de candidatures, au nom de la Commission scolaire English-Montréal.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-12-17-15</u></p>
16.	<p><u>Chapitre G-1.011 – Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs – Rapport pour information</u></p> <p>Ce point est présenté par M<sup>me</sup> Ann Watson, directrice du Service des ressources humaines, à titre d'information.</p>
17.	<p><u>Rapport du directeur général – selon le Règlement n° 10 – Délégation de pouvoirs</u></p> <p>Ce point est présenté par le directeur général, M. Nick Katalifos, à titre d'information.</p>
18.	<p><u>Rapports des comités</u></p> <p><u>18.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)</u></p> <p>Point présenté par la commissaire parent, M<sup>me</sup> Julie Kristof :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le comité consultatif des services de l'adaptation scolaire (CCSAS) s'est réuni deux fois pendant l'année scolaire, soit le 30 septembre et le 25 novembre.</li> <li>➤ L'équipe des Services aux élèves a présenté un nouveau programme baptisé Sequoia. Il s'agit d'un programme destiné aux apprenants ayant des besoins particuliers offert au Centre d'éducation des adultes JFK, sans examen et avec une plus grande attention. C'est la première année et il est étonnant de voir à quel point des programmes innovants sont mis en place pour inclure tous nos jeunes. Nous nous sommes également renseignés sur des initiatives de lutte contre l'intimidation et des trousse anti-trolls.</li> <li>➤ Le CCSAS travaille avec les Services aux élèves afin de créer des trousse d'outils pour les parents et les élèves destinées à la plateforme de prévention et promotion de la CSEM. Ce portail constitue une précieuse mine de ressources en matière de santé mentale, de soutien scolaire, et de prévention de la violence, entre autres. L'an dernier, en collaboration avec l'ACPA, le CCSAS a produit du matériel portant sur les plans d'intervention personnalisés (PIP), les rencontres parents-enseignants, et sur la manière de faire valoir de façon efficace les intérêts de son enfant. Cette année, notre sous-comité a commencé à recueillir des informations sur le « sextage » et les compétences en communication.</li> <li>➤ Il y a toujours des préoccupations concernant les ressources pour nos jeunes ayant des besoins particuliers, les listes d'attente pour consulter les professionnels et le recrutement. Lors de notre dernière réunion, les Services aux élèves nous ont présenté quelques données à prendre en compte et les défis associés à la proportion croissante d'élèves de la CSEM qui ont des codes et des plans d'intervention.</li> </ul>

- Sur une note personnelle, il est passionnant de voir certains des projets novateurs mis en œuvre à l'école secondaire John Grant, que fréquente ma fille. Un des projets consiste à créer un jardin en plein air et une serre afin d'acquérir des compétences et d'approvisionner notre cuisine en produits frais. Les enfants étaient tellement fiers de voir leur première récolte de basilic utilisée à la cafétéria cette semaine!

### 18.2 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)

Point présenté par la commissaire parent, M<sup>me</sup> Merika Ramundo :

- Le comité de parents de la CSEM s'est rencontré à deux reprises. À la réunion du 5 décembre, trois équipes des Services éducatifs de la CSEM ont présenté des exposés sur les initiatives liées aux peuples autochtones, les projets de littératie au primaire et les initiatives STIAM. Le comité les remercie pour leur temps et leur expertise.
- Plusieurs questions et préoccupations ont été soulevées auprès de la haute direction de la CSEM sur les sujets suivants :
  1. **Sites Web des écoles :** Les parents ont souligné l'importance que le contenu des sites des écoles soit à jour et exact, car il s'agit d'un outil essentiel de communication et de promotion. Des inquiétudes ont été exprimées quant aux délais dans les mises à jour, aux inexactitudes occasionnelles et à l'équilibre entre la normalisation et la personnalisation des différents sites à la grandeur du système.
  2. **Courriels de comptes de services pour les conseils d'établissement :** Les délégués des conseils d'établissement ont fait valoir les avantages d'utiliser l'adresse courriel d'un compte de service à des fins de continuité et d'archivage, et afin de rationaliser et d'officialiser les communications. Toutefois, la haute direction a confirmé que ces comptes n'étaient pas autorisés pour les conseils d'établissement, la correspondance devant passer par la direction de l'école. Le comité de parents assurera le suivi pour obtenir des éclaircissements supplémentaires, notamment en ce qui concerne la conformité à la *Loi sur l'instruction publique* et les meilleures pratiques en matière de gouvernance. L'objectif est de favoriser une communication plus claire et plus transparente entre les parents, les conseils d'établissement et l'administration.
  3. **Sondage sur le projet éducatif :** Des inquiétudes ont été exprimées au sujet d'incohérences dans la mise en œuvre et le processus de collecte de données lors du déploiement du sondage sur le projet éducatif dans l'ensemble de la commission scolaire l'année dernière. La haute direction a précisé que l'exécution du sondage avait été laissée à la discrétion des directions d'école et qu'aucun processus normalisé n'avait été prévu. Le comité de parents continuera d'étudier cette question dans le cadre de la *Loi sur l'instruction publique* et des activités connexes afin de mieux comprendre l'approche et la possibilité d'une plus grande cohérence.
- Le 13 décembre, le collectif *Pas une mort de plus* a organisé un rassemblement citoyen pour marquer le deuxième anniversaire de la mort de la jeune Mariia à Montréal, en 2022 et pour réclamer des réformes en matière de sécurité routière. Le comité de parents de la CSEM a adopté à l'unanimité une motion visant à soutenir les propositions du collectif et à signer sa lettre de plaidoyer en faveur des changements.

### 18.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Point présenté par le président du comité, M. Mario Pietrangelo :

- Le comité s'est réuni à deux reprises, soit le 28 novembre 2024 et le 12 décembre 2024, pour les nominations et l'élection des membres des différents comités.

#### 18.4 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le membre représentant au comité, M. Joe Ortona :

- M. Ortona n'a pas pu assister à la réunion du 24 octobre, car le même soir se tenait une activité de financement pour la loi 40, qui a attiré beaucoup de monde.
- Mr. Ortona était présent à la réunion du 5 décembre, où de nombreux points ont été discutés à huis clos. Des postes ont été confirmés et des postes vacants ont été pourvus.
- Nous avons accueilli M<sup>me</sup> Paula Kilian à titre de nouveau membre substitut au comité.
- Le comité a reçu plusieurs mises à jour sur le financement des allocations pour les milieux défavorisés, sur le régime de gestion des risques, sur la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs* pour une certaine période et les recommandations reçues par SIMConseil. Nous continuerons de suivre la situation concernant les milieux défavorisés et les allocations à venir. La commission scolaire recevra les allocations en janvier.

#### 18.5 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

Point présenté par l'observateur, M. Joe Ortona :

- M. Ortona a eu le plaisir d'assister à une réunion de l'EMSAC en novembre. Les élèves ont abordé différents enjeux qui les touchent et ont eu une discussion très intéressante sur le thème de l'intelligence artificielle (IA) qui a dominé l'ordre du jour. Ils ont discuté de son utilisation pour les travaux et de la limite à ne pas franchir, car certains élèves s'en servent pour rédiger l'intégralité de leurs travaux, ce qui constitue bien entendu du plagiat. Toutefois, ils l'utilisent parfois pour corriger l'orthographe ou la grammaire, ou simplement pour peaufiner un document qu'ils ont rédigé. Les élèves ont ensuite parlé des outils permettant de détecter si un travail a été écrit par l'IA, ou non, et de leur fiabilité. Certains élèves ont donné des exemples d'articles rédigés à 80 % par l'IA. Dans l'ensemble, ce fut fort agréable de voir que les élèves ont des conversations d'adultes et de constater à quel point ils comprennent les problèmes.
- Une autre réunion a eu lieu le 16 décembre, mais le président n'a pas pu y assister.

#### 19. Rapport des commissaires

Point présenté par le vice-président, M. James Kromida :

- M. Kromida s'est rendu à Lauren Hill pour une visite exceptionnelle et une présentation de M. Ian Halperin, auteur indépendant de renommée mondiale. M. Halperin a parlé du racisme et de l'antisémitisme, ainsi que de la façon dont ils s'enracinent dans la société et la manière de les aborder avec maturité et intelligence. Il a su donner de l'espoir aux gens et on sentait que tout le monde était sous le charme. Ce fut une merveilleuse expérience. M. Kromida a félicité M. Mike Cohen, son équipe et toutes les personnes impliquées dans l'organisation de tels événements qui font la différence pour nos élèves.

Point présenté par le commissaire, M. Pietro Mercuri :

- M. Mercuri a souligné le travail extraordinaire de M<sup>me</sup> Nadia Barrafato qui enseigne les médias à l'école primaire East Hill. CityNews a présenté récemment un reportage sur l'incroyable travail réalisé pour éduquer nos enfants à la citoyenneté numérique.
- Le 12 décembre, l'Académie Leonardo da Vinci a présenté un concert des Fêtes jumelé à une collecte de fonds qui a permis de récolter un peu plus de 6 000 \$ en chèques-cadeaux et en dons. Ces derniers ont été remis à la paroisse Saint Brendan, qui dessert la communauté anglophone de Montréal.
- Enfin, M. Mercuri a souhaité de joyeuses Fêtes et une excellente santé à tous les résidents de la circonscription 6, ainsi qu'au personnel enseignant, aux directions d'école, aux parents et aux élèves.

Point présenté par la commissaire, M<sup>me</sup> Maria Corsi :

- Madame Corsi a eu le plaisir d'assister à un déjeuner familial à l'école primaire Dalkeith. Un esprit de fête régnait dans l'école. Les familles ont dégusté un excellent déjeuner, qui fut suivi de différentes activités comme des bricolages, séances de maquillage et kiosque de photos. Un groupe d'élèves du 3<sup>e</sup> cycle à l'esprit entrepreneurial avait installé des tables pour vendre des trousseaux d'artisanat et des friandises des Fêtes afin d'amasser des fonds pour la remise des diplômes de 6<sup>e</sup> année. Un grand merci au directeur, M. John Wright, pour l'invitation à ce bel événement du temps des Fêtes. M<sup>me</sup> Corsi tenait aussi à mettre en lumière l'âme dirigeante derrière son organisation et sa mise en œuvre, l'extraordinaire bénévole de longue date Patty Smythe. En plus de préparer l'excellent déjeuner, M<sup>me</sup> Patty a réussi à transformer Dalkeith en créant un décor féérique, bien sûr avec l'aide du personnel.
- Le 26 novembre, les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire de l'école secondaire Rosemont ont visité le Musée de l'Holocauste. Le président, le directeur de l'école M. Iammarrone, la commissaire M<sup>me</sup> Samuel, ainsi que M<sup>me</sup> Corsi étaient sur place non seulement pour souligner l'importance de l'enseignement de l'Holocauste, mais aussi pour reconnaître la généreuse contribution de la Fédération CJA en soutien au programme d'éducation sur l'Holocauste de la CSEM.
- Le 13 novembre, une livraison spéciale de FedEx a été effectuée à l'école primaire Edward Murphy : tous les élèves ont reçu un manteau grâce à *Operation Warm*, un organisme national à but non lucratif qui confectionne des chaussures et des manteaux neufs de grande qualité pour les enfants dans le besoin.
- Une série de journées portes ouvertes sera organisée dans la circonscription 4 à partir de janvier, notamment à l'école primaire Edward Murphy, l'école primaire Nesbitt, l'école primaire Pierre Elliot Trudeau et l'école primaire Bancroft. En février, l'école primaire Dalkeith tiendra elle aussi sa journée portes ouvertes.

Point présenté par la commissaire, M<sup>me</sup> Paula Kilian :

- Madame Kilian a eu le plaisir de se rendre au Centre d'éducation des adultes John F. Kennedy, alors que M. Svens Telemaque rendait visite aux élèves pour leur parler du programme Sequoia. Les élèves ont été captivés par ses paroles et ont vraiment connecté avec lui. M. Telemaque a parlé de ses propres expériences et des erreurs commises dans sa jeunesse, avant de raconter comment il a réussi à se sortir de sa situation difficile avec l'aide de la CSEM, pour en arriver à fonder sa propre entreprise.
- Madame Kilian a assisté à deux réunions du conseil d'établissement de l'école secondaire John F. Kennedy. La première a eu lieu en mode virtuel; la deuxième s'est tenue en personne et un très bon repas des Fêtes y a été servi par la direction. Trois élèves membres de l'EMSAC étaient également présents et ils étaient très fiers de prendre part à la conversation et de présenter leur rapport sur le programme de l'EMSAC. Très heureux aussi de rencontrer M. Ortona, les élèves ont bien aimé la réunion et attendent déjà la prochaine rencontre avec impatience.
- Madame Kilian a eu le plaisir de visiter le centre Royalmount et d'assister au rassemblement éclair (*flash mob*) réalisé avec succès par des élèves de Carlyle. Les spectateurs étaient très émus et ils ont applaudi avec enthousiasme.
- Dunrae Gardens tenait récemment sa journée portes ouvertes. M<sup>me</sup> Kilian a été invitée à participer en tant qu'ancien parent d'élève de l'école. Elle a d'ailleurs fait visiter l'école et a répondu à quelques questions. La D<sup>re</sup> Camelia Berlin de la CSEM était sur place pour parler du programme d'enrichissement qu'elle a instauré à l'école. La journée portes ouvertes a attiré beaucoup de monde, tant en matinée qu'en après-midi, et les parents ont semblé très impressionnés par l'école et le personnel. Avec l'aide de l'association des familles de Dunrae Gardens, les cages d'escalier de l'école avaient été joliment décorées de messages inspirants. En après-midi, l'école a fait place à son « déluge de livres » annuel, une tradition qui date de quelques années. Il s'agit d'une initiative qui permet à l'association de parents de faire appel à la communauté pour se procurer des livres usagés qui sont ensuite triés par des bénévoles en fonction de l'âge des lecteurs. Toutes les classes reçoivent une boîte de livres, chaque élève recevant ensuite un livre accompagné d'un chocolat. Les jeunes adorent cet événement et l'attendent avec impatience chaque année.
- M<sup>me</sup> Kilian a souhaité à tous un très joyeux temps des Fêtes et une nouvelle année sous le signe de la joie et de la santé.

	<p>Point présenté par la commissaire parent, M<sup>me</sup> Jessica Houde-Woytiuk :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Madame Houde-Woytiuk a eu l'honneur d'accompagner deux de nos élèves à l'hôtel de ville de Montréal-Ouest, où ils ont parlé avec beaucoup d'éloquence.</li> <li>➤ Grâce à un excellent partenariat entre les membres de la CSEM et les élus de Montréal-Ouest, le SPVM et le député local, nous sommes heureux d'annoncer que trois nouveaux panneaux d'arrêt ont été installés à l'angle des rues Ainsley et Westminster afin d'accroître la sécurité de nos élèves.</li> </ul>
20.	<p><u>Rapport de la réunion du comité exécutif du 10 septembre 2024</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Octroi de contrat de construction – P-1920-EG – École primaire Dante – Projet de réfection majeur</li> <li>- Octroi de contrat de service – P-2401-ARCH – École secondaire Lester B. Pearson – Projet de réfection majeur</li> <li>- Services fournis par l'École orale de Montréal pour les sourds (EOMS) aux élèves malentendants de la CSEM intégrés en classe ordinaire – 2024-2025</li> </ul>
21.	<p><u>Sujets divers</u></p> <p>Aucun</p>
22.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 19 h 59.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-12-17-22</u></p>
	<p>Signé à Montréal, _____</p> <p>_____</p> <p>M. Joe Ortona, président</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p style="text-align: right;">M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>